



## Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale

Service départemental de la Jeunesse, de l'engagement et des sports  
CS 81816 - 73018 CHAMBERY Cédex  
04 79 69 16 36  
ce.dsden73-acm@ac-grenoble.fr

Béatrice Lequien : 04 79 69 16 36 / 07 88 11 98 68

**CLASSES ET SEJOURS DU VAL D'ARLY**  
Villa Jeanne d'Arc  
2053 Route du Col des Aravis  
73590 LA GIETTAZ

# Récépissé de déclaration n° 731230001 d'un local hébergeant des mineurs

### Local

Dénomination : VILLA JEANNE D'ARC

### Exploitant

Identité : CLASSES ET SEJOURS DU VAL D'ARLY

### Implantation

2053 Route du col des Aravis

73590

LA GIETTAZ

Tél :

07.61.60.19.47

### Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 155

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans : 09 octobre  
2019

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

### Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4

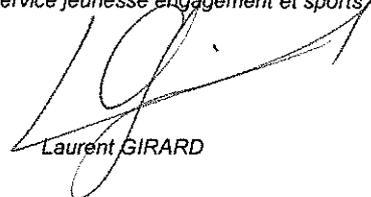
Date dernière visite commission sécurité : 14/04/2022

Date arrêté municipal d'ouverture :

Remarques éventuelles : annule et remplace le précédent

Fait le 19 avril 2022 à CHAMBERY

Pour le directeur académique,  
Le chef du service jeunesse engagement et sports



Laurent GIRARD

*Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.*

*Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.*

*Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.*